



SAISON 2018 / 2019 – U18



PHASE AUTOMNE – Matches aller uniquement

Constitution des groupes uniquement sur critère sportif.

Départementale 1 Automne 2018 (24 équipes - 3 groupes de 8)

Équipes descendant de Ligue U17 R1 et U17 R2.

Les 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 7° de Départementale 1 (DSHD)

Les 1°, 2°, 3°, 4° et 5° de Départementale 1 A (BM)

Les 1°, 2° et 3° de Départementale 1 B (BM)

Les 1° et 2° de Départemental 2 (DSHD)

Ordre de repêchage suivant le nombre d'équipes descendantes de Ligue R2 et R3

6° de D1 A (BM), 8° de D1 (DSHD), 4° de D1 B (BM), 3° de D2 (DSHD), 5° de D1 B (BM)

Départementale 2 Automne 2018 (24 équipes - 3 groupes de 8)

Le 6° de Départementale 1 A (BM)

Le 8° de Départementale 1 (DSHD)

Les 4°, 5° et 6° de Départementale 1 B (BM)

Les 3°, 4°, 5°, 6° et 7° de Départementale 2 (DSHD)

Les 1°, 2°, 3° et 4° de Départementale 2 (BM)

Les 1° de Départementale 3 (DSHD)

Les 1° de Départementale 3 (BM)

Ordre de repêchage en cas de groupes incomplets

5° D2 (BM), 2° de D3 (DSHD), 2° de D3 (BM), 3° de D3 (DSHD)

Départementale 3 Automne 2018 (24 à 32 équipes - 4 groupes de 6, 7 ou 8)

Toutes les autres équipes de la phase printemps 2017 / 2018

Les nouvelles équipes inscrites pour la saison 2018 / 2019

Règlementation composition des groupes des différentes phases.

Critères de départage en cas d'égalité dans un groupe ou entre plusieurs groupes :

Au sein d'un même groupe : 1- goal-average particulier. 2- goal-average général. 3- meilleure attaque. 4- décision prise par la Commission.

Entre plusieurs groupes : 1- quotient Points / Matches. 2- quotient goal-average général. 3- quotient meilleure attaque. 4- décision prise par la Commission.

PHASE PRINTEMPS – Matches aller / retour

Constitution des groupes uniquement sur critère sportif.

INTER SECTEURS U18 Ligue (obligation module U17 / U19 minimum)

Les 1° des 3 groupes de Départementale 1

Les 2 meilleurs 2° des 3 groupes de Départementale 1

Départementale 1 Elite Printemps 2019 (6 équipes - 1 groupe)

Le dernier 2° de Départementale 1

Les 3° de Départementale 1

Les 2 meilleurs 4° de Départementale 1

Départementale 1 Printemps 2019 (12 équipes - 2 groupes de 6)

Le dernier 4° de Départementale 1

Les 5° et 6° de Départementale 1

Les 1° de Départementale 2

Les 2 meilleurs 2° de Départementale 2

Départementale 2 Printemps 2019 (24 équipes - 4 groupes de 6)

Les 7° et 8° de Départementale 1

Le dernier 2° de Départementale 2

Les 3°, 4°, 5° et 6° de Départementale 2

Les 1° de Départementale 3

Le meilleur 2° de Départementale 3

Départementale 3 Printemps 2019 (25 à 30 équipes - 5 groupes de 5 ou 6)

Toutes les équipes restantes ainsi que les nouvelles équipes.



SAISON 2019 / 2020 – U18

Un classement par niveau et par poule sera effectué à l'issue de la fin de la phase Printemps 2018 / 2019 après addition des points attribués aux trois critères sportif, encadrement et structuration club et des points retirés pour le malus.

- 1- **Critère sportif** : Points acquis à la fin du championnat phase Printemps 2018 / 2019
- 2- **Critère encadrement** : Aucun diplôme = 0 pt / Module U17 – U19 = 1 pt / CFF 3 = 2 pts
- 3- **Critère structuration des clubs** : Label Espoir, Label Excellence ou Label Elite = 2 pts / Pas labellisé = 0 pt

Malus : Suspension encadrement : 1 à 3 matches = 2 pts / 4 matches et + = 3 pts – Suspension joueur : 2 ou 3 matches = 1 pt / 4 matches et + = 2 pts – CSR : fraude sur identité, joueur suspendu jouant = 2 pts

Critères de départage : 1) Sportif / 2) Malus / 3) Encadrement / 4) Structuration des clubs

PHASE AUTOMNE – Matches aller uniquement

Si leur club n'est pas représenté en D1 Automne (équipes ci-dessous), les équipes qui évoluaient la saison précédente (2018 / 2019) en U15 Inter Secteur, U16 R1, U16 R2, U17 R et U18 Inter Secteurs seront automatiquement intégrées en D1 Automne.

Départemental 1 Automne 2019 (24 équipes - 3 groupes de 8)

Les 6 équipes de Départementale 1 Elite
Les 1°, 2°, 3°, 4° et 5° de Départementale 1
Les équipes descendant de Ligue (U15 Inter Secteurs, U16 R1, U16 R2, U17 R et U18 Inter Secteurs)

Ordre de Repêchage :

Les 1° de D2, les 6° de D1, les 2° de D2

Départemental 2 Automne 2019 (24 équipes - 3 groupes de 8)

Les 6° de Départementale 1
Les 1°, 2°, 3° et 4° de Départementale 2
Les 1° de Départementale 3
Le meilleur 5° de Départementale 2

Ordre de Repêchage :

Les 5° de D2, les 2° de D3, les 3° de D3

Départemental 3 Automne 2019 (30 équipes - 5 groupes de 6)

Toutes les autres équipes de la phase printemps 2018 / 2019
Les nouvelles équipes inscrites pour la saison 2019 / 2020

PHASE PRINTEMPS – Matches aller / retour

INTER SECTEURS U18 Ligue (obligation module U17 / U19 minimum)

Les 1° des 3 groupes de Départementale 1
Les 2 meilleurs 2° des 3 groupes de Départementale 1

Départementale 1 Elite Printemps 2020 (6 équipes, 1 groupe) (obligation module U17 / U19 minimum)

Le dernier 2° de Départementale 1
Les 3° de Départementale 1
Les 2 meilleurs 4° de Départementale 1

Départementale 1 Printemps 2020 (12 équipes, 2 groupes de 6)

Le dernier 4° de Départementale 1
Les 5° et 6° de Départementale 1
Les 1° de Départementale 2
Les 2 meilleurs 2° de Départemental 2

Départementale 2 Printemps 2020 (24 équipes, 4 groupes de 6)

Les 7° et 8° de Départementale 1
Le dernier 2° de Départementale 2
Les 3°, 4°, 5° et 6° de Départementale 2
Les 1° de Départementale 3

Départementale 3 Printemps 2020 (30 équipes - 5 groupes de 6)

Toutes les équipes restantes ainsi que les nouvelles équipes

Règlementation composition des groupes des différentes phases.

Critères de départage en cas d'égalité dans un groupe ou entre plusieurs groupes :

Au sein d'un même groupe : 1- goal-average particulier. 2- goal-average général. 3- meilleure attaque. 4- décision prise par la Commission.

Entre plusieurs groupes : 1- quotient Points / Matches. 2- quotient goal-average général. 3- quotient meilleure attaque. 4- décision prise par la Commission.